



Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N°
03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 30 janvier 2021

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 30/01/2021

Procès-Verbal n° 245-20210130

Présents :

➤ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, Pascal **RIDAO**, Soufiane **KANAFI-CHITI**, Gil **PERRI**,
René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

*Absents excusés : Cyrille **CHARPENTIER**, Cyril **CARLE**, Damien **MENELLA**.
Philippe **SERGEANT** (SGS)

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 31 décembre 2020
- Point sur les avions
- Point sur la sécurité et la formation
- Questions diverses
- Validation des nouveaux adhérents

**La réunion est ouverte à 10:10
par Pierre SARTRE, Président**

En préambule, il est précisé que cette réunion s'effectue dans les règles de sécurité sanitaire dues à la Covid 19.

En ouverture de séance, le Président souhaite au nom du comité directeur, la bienvenue à Gil PERRI.

1- Activité

Avions (heures de vol 2020)

1 883 heures de vol enregistrées au 31 décembre 2020 pour un objectif annuel de 2 300 heures, dont 53 heures ULM (Handivol). Soit moins 41 % par rapport à l'année 2019.

Inscriptions année 2021

124 membres inscrits au 30 janvier 2021, moins 30% par rapport à la même période 2020.

2 - Avions

Maintenance

*F-GCIJ : Le renouvellement du CEN par l'OSAC est toujours en attente. (Attente de pièces ROBIN, Phares à LED, plaque d'identification en INOX)

* F-HMON et F-HPST : mise à jour de la database aéronautique des GARMIN G3X effectuée (cycle AIRAC, Cout de l'abonnement annuel, 205 € par appareil)

*F-HAFP : Remplacement du moteur en cours suite à fin de potentiel (2000 h), remise en service prévue 25 février 2021 (cout +/- 32000 €).

Pour une homogénéité de la flotte au niveau des instruments de bord, l'Installation de 2 GARMIN G5 couplés au PA est prévue courant mars 2021. (Cout 10147 €)

*F-GNNI : Lors de la visite périodique 50 heures prévue ce vendredi 29 janvier, le mécanicien a découvert une crigue sur le carter moteur au niveau d'un goujon traversant. Deux possibilités nous sont proposées pour la remise en service de l'appareil, soit l'échange du carter moteur par un neuf (cout 13000 €) suivi d'une VNIP (*visite non interruptive du potentiel*, cout environ 8000 €) pour un cout total de 21000 €, soit l'échange standard du moteur par un moteur remanufacturé (potentiel théorique 2400 heures) et cout +/- 28000 €. Eu égard au potentiel restant du moteur (1100 heures sur 2400) le comité directeur a opté pour la deuxième proposition, montage d'un nouveau moteur. Livraison prévue mi-février, pour une remise en service début mars.

*TARIF ECOLE SUR F-GOZZ : Suite à l'arrêt des 2 DR400 120 cv école (F-GCIJ et F-GNNI) et pour ne pas pénaliser les élèves en formation sur ce type de machine, le comité directeur décide d'appliquer un tarif réduit sur le prix de l'heure de vol du DR400/160 F-GOZZ (applicable uniquement aux élèves en formation **et en DC**) et ce jusqu'à la remise en service du F-GCIJ. Le tarif de 140 €/h est applicable à partir du 30/01/2021 (au lieu de 163 €/h).

3 - Point sur la sécurité et la formation

Formation

Pascal Ridao, précise que depuis le début de la nouvelle année, la formation tourne au ralenti suite à de mauvaises conditions météo et la mise en sommeil de la formation par certains élèves. (COVID ???) Pour les examens théoriques, le site de Montpellier (LFMT) est fermé définitivement depuis le 1 janvier 2021.

Les examens théoriques se passent désormais, soit au centre d'examen de Toulouse, soit à celui d'Aix en Provence.

Le Président informe les membres du Comité directeur, qu'à ce sujet le CRA 11 (Comité Régional Aéronautique Occitanie) souhaite faire aboutir le projet de créer un centre d'examen Océane sur le site de l'Aéroport de Montpellier pour éviter ces déplacements lointains.

4 - Divers

Procès Laudinet / Aéroclub Montpellier

Le tribunal a notifié son jugement à Madame Laudinet le 24/11/2020. Cette dernière avait un mois pour faire appel de la décision.

Au 01/01/2021, Mme LAUDINET n'ayant pas fait appel, nous restons dans l'attente, de sa part, du remboursement des frais engagés pour notre défense à hauteur de 2 500€.

Règlement Général sur la Protection des Données (RAPPEL)

Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « *Mes données - Confidentialité* », cocher la case « *Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club* », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail).

Simulateur de vol

Le comité directeur va étudier avec Pascal RIDAO (HT) et Philippe SERGENT (S.G.S.), la possibilité d'utiliser un simulateur de vol à l'aéroclub, ceci dans l'optique d'aider les élèves au cours de leur formation. (phraséologie radio, tours de piste, vent de travers, etc..) Des aéroclubs vont être contactés pour avoir des retours sur les différents types de simulateur utilisés (fait « maison » ou commerciaux).

Campagne de recrutement Armée de l'Air

Pierre Haubois demande à ce que la campagne de recrutement de l'armée de l'Air pour les métiers de l'aéronautique soit communiquée aux membres, cela pouvant intéresser certains jeunes. Décision est prise de communiquer sur cette campagne lors de l'envoi du compte-rendu du Comité Directeur 245.

Paiement des heures de vol (RAPPEL)

Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.

5 - Validation des nouveaux adhérents ou renouvellement d'adhérents pour l'année 2021

- La liste des demandes d'inscription ou renouvellements des membres validés par le comité directeur :

Achemlal Abdeslam Alpyildiz Chloe Bardon Paul Bauchet Jonael Becheau Antoine Berthollet Lison Bounetta Yanis Broussin Jacques Borrás Claude Busson Thomas Buteau Cyril Cailhau Florent Cazaux Jean-Michel Chaillot Eric Chapelon Cyril Charignon Jérémy (instructeur) Charles Jean-Louis (Instructeur) Chardon Patrick Chaubeau Gérard Conninx Gèneviève Cornac Alain Coudeville Karine Coudeville Léo Cruchon Louis Daizis Ludwig Demissy Benjamin Deshayes Emmanuel Desoli Laurent Diet Michel Dorot Adeline Dubreuck Arthur Dupire Vincent Fabre Serge Faivre Frédéric Fertoul Neil Fourestier Laura Fournier-Montgieux Garde Grégory Gharbi Serge Rémi Giagnorio Remy Gil Doriane (Instructrice) Gimenez Olivier Gimeno Jonathan Godot Gérard (Instructeur) Goumain Claude Guedj Jean-François Gual Guillaume Haubois Pierre Iranpur Résa Jones colin Kanafi Chiti Soufiane Keller Pierre Lachaud Jonathan Laffont Jacques Lahoz Jésus Lapeyre Mayeul Lazaar Zouhir Legros Alexandre Lhermenier Olivier Lhomme Franck Lutkin John Maatar Mohamed Maj Ulysse Mallet Aimé Manca Vital Mancini Olivier Martin François Martinez David Masson Daniel Mennella Damien Palanque Maxime Pasquier Catherine Perri Gil Quenot Fabien Rahali Allal Rami Cédric Ramonaxo Roger Raynié Michel (Instructeur) Reynaud Gilles Ridao Pascal Rocanières Julien Rodrigues Loic Rouge Jacques Rubbo Pierre-Alain Saraza Maxime Sarméo Patrick Seigneur Jean-Claude Siino Daniel Silva Cyril Straub Xavier Tettero Michel Thieulin Eric Tosello Thierry Tournadre Yohan Toutain Jacques Touquoy Sébastien Trussardi Robert Vaille Nicolas

- La liste des demandes d'inscription ou renouvellements des membres refusés par le comité directeur :

Munoz Arnaud

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 :40

Pierre SARTRE
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général